

# *Groupement des Anciens du*

# **CERN**

# *Pensioners' Association*

**Bulletin No. 32**

**Printemps / Spring**

**2006**

*Ce Bulletin informe sur les activités du Comité du Groupement des Anciens du CERN et sur le travail des comités du CERN dans lesquels le GAC est représenté.*

*This Bulletin reports on the activities of the GAC Committee and on the work of the CERN committees in which GAC is represented.*

**Groupement des Anciens du CERN/GAC/ CERN Pensioners' Association**

**c/o Association du Personnel, CH1211 Genève 23/F01631 CERN CEDEX**

**Tél./Phone: +41/22 767 57 59, E-mail: [groupe.gac@cern.ch](mailto:groupe.gac@cern.ch)**

**Site Internet du Groupement: <http://www.cern.ch/GAC/>**

**Site Internet de l'Association du personnel: <http://staffassoc.web.cern.ch/>**

Si vous nous écrivez, n'oubliez pas de préciser votre nom, adresse, n° de téléphone, etc ...

If you write to us, please do not forget to quote your name, address, telephone number, etc...

## TABLE DES MATIÈRES / CONTENTS

Quelques mots du Président / <i>Presidents' remarks</i> .....	3
Éditorial / <i>Editorial</i> .....	3
Activités du Comité / <i>Committee activities – elections</i> .....	4
Les Permanences / <i>Permanences</i> .....	8
Ceux qui nous ont quittés / <i>Obituary</i> .....	9
L'Assurance maladie / <i>The CERN Health Insurance Scheme CHIS</i> .....	11
La Caisse de Pensions / <i>The Pension Fund</i> .....	voir annexe
Groupe de travail du CCP sur la Garantie des Pensions / <i>SCC Working Group on Pension Guarantees</i> .....	12
<b>Annexe:</b> A propos de l'indexation des pensions .....	13
<b>Annex:</b> Concerning pension indexation .....	14

### Membres du Comité du GAC au 1.1.2006 / *Members of the GAC Committee from 1.1.2006*

Philippe BERNARD (2006), Président / *President*  
Horst WENNINGER (2007) Vice-Président/ *Vice-President*  
Robert JACOB (2006), Trésorier / *Treasurer*  
Stephan PICHLER (2006), Trésorier adjoint / *Assistant Treasurer*  
Michel MATHIEU (2006), Secrétaire / *Secretary*  
Jean-Claude GOUACHE (coopté) Secrétaire adjoint / *Assistant Secretary*

### Membres du Comité, délégués auprès du Conseil de l'Association du personnel

Jean-François BARTHÉLEMY (2006)\* Observateur auprès de la Caisse de pension  
Représentant auprès de la Commission de la protection juridique  
François WITTGENSTEIN (2007)\* Observateur suppléant auprès de la Caisse de pensions  
Représentant auprès de la Commission d'études actuarielles  
Jean-Paul DISS (2007) \* Délégué auprès de la Caisse maladie  
Pierre LAZEYRAS (2007)\* Délégué auprès de la Caisse maladie  
Robert MUZELIER (2006)\* Suppléant auprès de la Caisse maladie  
Représentant auprès de la Commission de la protection sociale  
Edith DELUERMOZ (2007) \* Déléguée auprès du Groupe de travail sur la garantie des pensions  
René BARTHELÉMY (2006)\* Chargé des permanences  
Suppléant auprès du Groupe de travail sur la garantie des pensions  
Représentant auprès de la Commission Hygiène et Sécurité  
Carlo VANDONI (2006)\* Suppléant auprès du Groupe de travail sur la garantie des pensions  
Représentant auprès de la Commission de la révision quinquennale  
Jean-Marie THOMAS (2007)\* Rédaction du bulletin

### Autres activités du Comité

Françoise BEETSCHEN-BUTTAY (2006) Chargée des permanences  
Représentante du GAC auprès du Fonds d'entraide  
Cynthia SHARP (2006) Chargée des permanences  
Mario CESELLI (2007) Chargé des permanences  
James ALLABY (2007) Chargé du site Web du GAC  
Robert CAILLIAU (coopté) Expertise Web  
Alain BURLET (2006) Suppléant auprès du Fonds d'entraide  
Chargé des activités sociales et culturelles  
Christian ROCHE (2007) Défense des pensions

## QUELQUES MOTS DU PRÉSIDENT

*(Original français)*

Comme l'année précédente, l'élection des membres du Comité a eu lieu avec une bonne participation. L'ensemble des candidats sortants a été réélu et je vous en remercie. Deux nouveaux membres ont été élus: Horst Wenninger et Christian Roche que nous sommes heureux d'accueillir au sein du Comité. Olivier Bayard ne se représentait pas. Comme Vice-Président, il a été d'une très grande présence et toujours disponible pour rendre service. Grâce à son action, de nouveaux statuts ont vu le jour et s'avèrent être très efficaces. Qu'il trouve ici l'expression de nos plus vifs remerciements. En attendant les prochaines élections nous avons coopté Jean-Claude Gouache.

Vous trouverez dans ce bulletin l'information sur l'ensemble de nos activités et tout particulièrement sur le problème de l'indexation de nos pensions.

Nous pourrions évoquer ces questions plus en détail lors de notre prochaine assemblée générale à laquelle je vous invite cordialement.

## PRESIDENT'S REMARKS

*(Original French)*

As was the case last year, there was a good participation in the Committee elections. All the candidates who had arrived at the end of their mandates were reelected, and I thank you for this. We gladly welcome two new Committee members : Horst Wenninger and Christian Roche, while Olivier Bayard did not wish to stand as a candidate. As Vice-President he was a prominent Committee member, always available. Due to his efforts the new Statutes were formulated and have proved very effective. We take this opportunity to offer him our grateful thanks. Anticipating the next elections, we have coopted Jean-Claude Gouache.

You will find reports on all our activities in this Bulletin, particularly in the matter of pensions indexation.

More detailed questions may be raised on these matters at our forthcoming General Assmblly, to which you are all cordially invited.

Philippe BERNARD

## ÉDITORIAL *(Orig. Français)*

Notre nouveau Comité est en place et montre, comme le disait un politique français (si je me souviens bien !), « le changement dans la continuité ».

Heureusement, car la défense de nos pensions et, plus généralement, de notre système de pension capitalisé, va demander cette année beaucoup de réflexion, de pragmatisme et de négociation.

En particulier, la politique contractuelle du « citron pressé » (on recrute, on vide de sa substance et on jette) pratiquée par l'Organisation, comme d'ailleurs à l'extérieur, n'incite guère nos nouveaux collègues à une attitude solidaire à notre égard et on les comprend.

Nos intérêts mutuels divergent donc et il faudra faire preuve d'inventivité et de pragmatisme, en coopération avec nos partenaires, dont en particulier l'Association du personnel, pour sauvegarder les prestations de la Caisse jusqu'au dernier vivant, sans s'aliéner les actifs, intéressés essentiellement au court terme.

## EDITORIAL

Our new Committee is installed and illustrates, as a French politician said (if my memory serves me right !), 'change in continuity'.

Happily so, since the defence of our pensions, and more generally of our capitalized pension system, will need this year much thought, pragmatism and negotiation.

In particular the contractual policy of 'the lemon squeezer' (recruit, extract everything possible, reject), practised by the Organisation, as elsewhere, hardly encourages our new colleagues in an attitude of solidarity towards us, and understandably.

Our interests differ, so we shall need a resourceful and pragmatic approach, together with our partners, above all with the Staff Association, to ensure the benefits of the Fund until the demise of the last pensioner, without alienating the active staff, more concerned with the short term.

Jean-Marie THOMAS

## ACTIVITÉS DU COMITÉ

**D'octobre 2005 à février 2006**

*(Original français)*

Le Comité, qui comportait 20 membres en 2005 (dont un membre coopté) et 22 en 2006 (dont 2 membres cooptés), s'est réuni 4 fois durant la période couverte, avec une participation moyenne de 17 membres, sous la présidence de Philippe Bernard. Les points les plus importants traités par le Comité sont les suivants:

### **Activités statutaires:**

#### ***Résultat des élections et composition du nouveau Comité***

Le Comité actuel siège formellement depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006. Il est issu des élections qui se sont déroulées en automne 2005 pour renouveler 8 membres dont le mandat arrivait à échéance le 31 décembre 2005, et pour pourvoir un poste laissé vacant lors des dernières élections. Parmi les membres sortants figuraient le Vice-Président et 4 Délégués auprès de l'Association du personnel. Les 11 autres membres du Comité dont 5 Délégués ont été élus en 2004. Les élections ont aussi porté sur le renouvellement des 2 vérificateurs aux comptes.

Un appel à candidature pour ces 2 élections a été envoyé début septembre 2005 aux membres du GAC. Dix candidats ont postulé pour les 9 postes à pourvoir au sein du Comité, dont 7 membres sortants sur 8 et 3 nouveaux candidats. 4 candidats ont postulé pour les 2 postes de vérificateurs aux comptes, dont les 2 anciens vérificateurs et 2 nouveaux candidats

Le dépouillement des votes par 18 scrutateurs a eu lieu le 21 novembre 2005 et a donné les résultats suivants :

Taux de participation: 55.6% (903 suffrages exprimés sur 1650 bulletins de vote distribués)

## COMMITTEE ACTIVITIES

**October 2005 to February 2006**

*(Original French)*

The Committee, with 20 members in 2005, including one co-opted member, and 22 in 2006 with 2 co-opted members, met 4 times during this period, with an average attendance of 17 members, under the presidency of Philippe Bernard. The following are the most important matters discussed:

### **Statutory Activities:**

#### ***Election results and membership of the new Committee***

The present Committee exists formally since 1 January 2006, and results from the Autumn 2005 elections held to fill the posts of 8 members (including the Vice-President and 4 Delegates to the Staff Association) whose mandates were expiring, and to fill a position left vacant in the previous elections. The remaining 11 members, including 5 delegates, were elected in 2004. Also concerned in the elections were the 2 auditors of accounts.

A call for candidates for the two election was sent out to GAC members early in September 2005. Ten candidates came forward for the 9 positions in the Committee : 7 of the 8 members stepping down and 3 new candidates. As for the auditors, the 2 previous members and 2 new candidates came forward.

Votes were counted by 18 tellers on 21 November 2005 and the following results declared :

Participation : 55,6% (903 votes from 1650 voting bulletins distributed)

Sont élus comme membre du Comité: (Nota : <sup>NC</sup> ) = Nouveau candidat)		Voix	% des suffrages exprimés
M. Diss	Jean-Paul	844	93.5%
Mme Deluermoz	Edith	839	92.9%
M. Lazeyras	Pierre	820	92.9%
M. Wittgenstein	François	787	87.2%
M. Thomas	Jean-Marie	786	87.0%
M. Wenninger <sup>NC</sup>	Horst	739	87.0%
M. Allaby	James	727	80.5%
M. Ceselli	Mario	704	78.0%
M. Roche <sup>NC</sup>	Christian	698	77.3%
N'est pas élu comme membre du Comité:			
Lepagnot <sup>NC</sup>	Jacques	553	61.2%

Sont élus comme vérificateur aux comptes:			
M. Collomb	Raymond	551	61.0%
Mme Morice	Felicitas	460	50.9%
Ne sont pas élus comme vérificateur aux comptes:			
M. Rosset <sup>NC</sup>	Denis	364	40.3%
M. Arn <sup>NC</sup>	André	330	36.5%

Le nouveau Comité composé de 7 membres nouvellement élus sur 9 et de 10 membres élus en décembre 2003 sur 11, s'est réuni pour la première fois le 2 décembre 2005, 3 membres étant indisponibles et excusés. Le Président en exercice, Philippe Bernard, a formé le nouveau Comité. Il a reconduit dans leurs fonctions les 18 anciens membres. Il a proposé que H. Wenninger soit le nouveau Vice-Président en remplacement de O. Bayard qui ne s'est pas représenté. C. Roche a souhaité se charger des actions pour la défense des pensions. Le Président et le Comité remercient O. Bayard pour les services rendus pendant ses nombreuses années de présence.

Le nouveau Comité a approuvé à l'unanimité la proposition de P. Bernard de coopter J.C. Gouache, retraité trop récent pour avoir pu faire acte de candidature, comme secrétaire adjoint et de coopter de nouveau R. Cailliau comme expert informaticien pour notre site Web (Cf. : Art 14 de nos statuts).

L'organigramme du Comité résultant de ces décisions est le suivant: voir page 2

Nota: Les Commissions mentionnées sont celles mises en place par l'Association du Personnel.

The new Committee, with 7 members newly elected and 10 members elected in 2003, met for the first time 2 December 2005, 3 members being indisposed and excused. The acting President, Philippe Bernard, formed the New Committee, confirming the 18 members from the previous Committee in their functions. He proposed H. Wenninger as the new Vice-President, replacing O. Bayard who did not offer his candidature. C. Roche wished to take on the defence of pensions. The President and Committee thank O. Bayard for services rendered during his long period in office.

The new Committee unanimously approved Ph. Bernard's proposal to coopt J.C. Gouache, who retired too late to offer himself as a candidate for election, as adjoint secretary, and again to coopt R. Cailliau as informatics expert for our website (cf. Art. 14 of the Statutes).

Stemming from these decisions the organigramme of the new Committee is as follows: see page 2

Note: the Commissions mentioned are put in place by the Staff Association.

### **Relations avec l'Administration du CERN**

Ces relations cette année ont essentiellement porté sur les problèmes de la sauvegarde de notre Caisse de pensions, et sur les problèmes d'indexation des pensions qui en découlent. Notre Président a pu rencontrer le Directeur Général et le Président du Conseil à la veille de notre manifestation du 16 décembre 2005 lors de la 135<sup>ème</sup> session du Conseil. Il a pu ainsi leur expliquer les raisons de notre mécontentement et inquiétude, et les rassurer sur le caractère calme et digne que nous souhaitons donner à cette manifestation.

### **Relations avec l'Association du Personnel**

L'Association a défendu vigoureusement l'urgence nécessaire de définir une politique de redressement du déficit de notre Caisse de pensions, en répartissant de façon équitable les efforts demandés aux partenaires concernés (Membres actifs, retraités, Pays membres) Cette stratégie est traitée dans un chapitre spécifique de ce bulletin. Le Comité du GAC a approuvé cette stratégie. Il a convié les retraités à une séance de soutien à l'Association lors de la prise de congé générale du 30 novembre 2005 que l'Association a demandé aux membres actifs. La participation des retraités proches du CERN à cette manifestation a été bonne. Bien que la Direction du CERN ait admis la validité et la nécessité de cette stratégie de redressement, elle a néanmoins décidé de n'appliquer qu'aux seuls retraités la totalité des mesures de redressement financier en faveur de la Caisse, prévue dans la proposition du Conseil d'Administration. Le Comité du GAC s'est élevé contre cette décision, tant pour son aspect inéquitable qu'insuffisant en regard du redressement recherché. Nous avons voulu sensibiliser le Conseil du CERN à ce problème en conviant les retraités à une manifestation visant à accueillir les délégations lors de l'ouverture de la 135<sup>ème</sup> session du Conseil. Cette manifestation, à laquelle nous n'avons pu convoquer les retraités que par courrier électronique, s'est déroulée dans le calme souhaité. Le Comité étudie les actions qu'il convient de poursuivre, en particulier auprès du BIT (Voir l'article sur ce sujet).

Nos 9 délégués ont participé aux commissions mises en place par l'Association dans les domaines concernant les retraites. L'organigramme présenté ci-dessus indique les domaines où nous participons.

Pour plus de détails, veuillez consulter les articles sur l'assurance maladie, la Caisse de pensions et le Groupe de travail sur la garantie des pensions.

### **Relations with the CERN Administration**

This year our contacts with the CERN Administration have centred around the problems of preserving our Pensions Fund and the problems of pensions indexation. Our President was able to meet the Director General and the President of Council on the eve of our demonstration of 16 December 2005 on the occasion of the 135<sup>th</sup> Council session. He was able to explain the reasons for our dissatisfaction and concern, and reassure them that we wished this demonstration to be calm and dignified.

### **Relations with the Staff Association**

The Association has vigorously maintained the urgency of establishing a strategy designed to redress the deficit of the Pensions Fund, sharing equitably the sacrifices asked of the concerned partners (active staff members, retirees, member States). This strategy, described in an appendix to this Bulletin, has been approved by the GAC Committee, who invited GAC members to support the Association on the occasion of the general day's leave taken on 30 November 2005, which the Association proposed to active staff. There was a good turn-out among retired people living near CERN. While the CERN management has accepted the validity of and necessity for the strategy, it decided to apply only the measure affecting the pensioners (ie non-indexation of pensions) until the completion of LHC. The GAC Committee strongly objected to this decision, as much for its unfairness as for its inadequacy in reducing the Fund deficit. In order to make the Council more aware of this problem a demonstration was organised to meet the delegations on the opening of the 135<sup>th</sup> Council session. This demonstration, to which we were able to invite pensioners only by email, took place calmly, as hoped. The Committee is continuing to examine lines to follow, particularly with the ILO (see the article on this subject).

Our 9 delegates have participated in the commissions established by the Staff Association concerning pensioners. The organigramme above indicates in which areas we participate.

For further details, please consult the articles on the Health Fund, the Pensions Fund and the Working Group on Pensions Guarantees.

### **Relation avec les retraités présents et futurs**

Il y a eu 4 permanences assurées par 3 membres du Comité pendant la période couverte, pour répondre aux questions touchant la retraite des futurs et nouveaux pensionnés ou à des retraités préoccupés par un problème particulier dans ce domaine.

De nombreux retraités ont répondu à l'invitation à notre pot de Noël, pour le plaisir d'y rencontrer anciens collègues et amis. P. Bernard dans son allocution de bienvenue et de vœux, a présenté les problèmes touchant la Caisse de Pensions et a convié les retraités à participer aux manifestations dont nous venons de parler.

Le rapport jaune portant sur les présentations faites lors de la journée des retraités pour le 50<sup>ème</sup> anniversaire du CERN a été distribué à l'ensemble des membres du GAC. Nos remerciements vont à C-E Vandoni qui s'est chargé de cette publication.

Le site Web du GAC est maintenant totalement opérationnel (Adresse sur la page de couverture du bulletin). Le Comité remercie R. Cailliau, dont seule l'expertise en ce domaine a permis de débloquent les problèmes d'accès public au système informatique très protégé du CERN. Nous mettons au point une base de données des adresses électroniques des retraités utilisant le courrier électronique pour avoir un moyen de communication rapide et économique avec le plus grand nombre possible de nos membres. Nous remercions vivement la femme de notre collègue P. Lazeyras, pour l'aide qu'elle nous a proposée puis apportée pour lire d'une façon bien plus systématique ce courrier. Nous engageons vivement les membres du GAC qui ne l'ont pas encore fait à nous communiquer leur adresse électronique par un E-mail adressé au GAC (Adresse E-mail sur la page de couverture).

### **Adieux du rédacteur de cette chronique**

Après 8 années comme secrétaire puis vice-président du GAC où j'ai eu la charge de résumer dans ce bulletin les activités du Comité, il me faut prendre congé de vous. Je vous remercie de votre confiance renouvelée à chaque élection et suis heureux que de nouveaux membres de grande valeur aient assuré la relève et ainsi la pérennité et l'efficacité du Comité dans ces temps difficiles. Je voudrais aussi dire aux nouveaux retraités que participer au Comité n'est pas une tâche accablante et permet de travailler avec d'anciens collègues dans un esprit très convivial. Donc n'hésitez pas à vous présenter nombreux aux prochaines élections à la fin 2006.

### **Relation with retirees present and future**

Four permanences staffed by 3 members of the Committee took place during the period covered by this Bulletin. Questions concerning the retirement of future and new pensioners were treated, along with questions raised by pensioners with particular problems

Our 'Christmas drink' was well attended by pensioners, for the pleasure of meeting old friends and colleagues. In his address of welcome and good wishes, P. Bernard mentioned the difficulties facing the Pensions Fund and invited pensioners to join in the demonstrations mentioned above.

The yellow report of the presentations given during the pensioners' day of the 50<sup>th</sup> CERN anniversary was distributed to all GAC members. We thank C.E. Vandoni for taking in hand this publication.

The GAC website is now fully operational (the address can be found on the cover of this Bulletin). The Committee thanks R. Cailliau whose expertise was essential in establishing public access to the highly protected CERN informatics system. We are setting up a data base of retirees who use email in order to have available rapid and economical communication with as many members as possible. We gratefully thank Mrs. P. Lazeyras, wife of our colleague, for the help she has given in establishing a more systematic means of reading this mail. We strongly encourage those members who have not yet sent us their email address to us to do so. (Our email address can be found on the cover).

### **Farewell from the editor of this section**

After 8 years as secretary, then as vice president of GAC, when I was charged with reporting Committee activities in this Bulletin, I shall now bid you farewell. I thank you for your confidence, renewed at each election, and I am content to see most competent new members joining us and ensuring the continued effectiveness of the Committee in these difficult times. I would like to assure new retirees that working with the Committee is not an overwhelming task, but permits working with erstwhile colleagues in a convivial manner. Don't hesitate to present yourselves for election to Committee membership in the next elections at the end of 2006.

Olivier BAYARD

## LES PERMANENCES

### Octobre 2005 à février 2006

La fréquentation assidue de nos collègues aux permanences du GAC, nous conforte dans leur utilité. En effet le nombre d'adhésions à notre groupement ne cesse d'augmenter.

Au cours des premiers mardis des mois de novembre, décembre 2005 et février 2006, une trentaine de personnes sont venues nous rendre visite, parfois simplement pour nous saluer et nous tenir informés de leur vie de retraités, mais principalement pour nous exposer leur problèmes.

Les questions et/ou problèmes évoqués sont assez récurrents:

- Existe-t-il un pays où le Trésor Public ne s'acharne pas à diminuer les retraites? (seule l'Autriche avait, en son temps, passé un accord avec le CERN et uniquement sous certaines conditions!);
- Comment rédiger sa déclaration de revenus? (essentiellement pour les nouveaux retraités);
- Les questions concernant les remboursements des frais médicaux par l'assurance maladie du CERN, l'UNIQA, ont été moins nombreuses ces derniers mois (il est vivement conseillé de toujours prendre connaissance des informations fournies dans le CHIS-Bull!).

Chers collègues, nous restons à votre disposition pendant nos prochaines permanences qui se tiendront les mardis:

07 mars, 04 avril, 02 mai, 13 juin, 05 septembre, 03 octobre, 07 novembre et 05 décembre 2006.

## PERMANENCES

### October 2005 to February 2006 (*orig. Fr.*)

The usefulness of the permanences is confirmed by the number of visits we receive from the increasing number of pensioners.

About 30 people came to visit us on the first Tuesdays of November and December 2005 and February 2006, some to say 'hello' and tell us of their retired life, but most came to discuss problems.

The questions and problems raised by different visitors were largely similar.

- Is there a country whose tax authorities do not treat pensioners unfairly? (only Austria had any kind of agreement with CERN and that only under certain conditions !),
- How to complete one's tax declaration ? (mainly new pensioners),
- Questions concerning reimbursements by the CERN Health Insurance UNIQA were less frequent recently (it is recommended to read carefully the CHIS-Bull !).

We remain available at the next permanences scheduled for Tuesdays 7 March, 04 April, 2 May, 13 June, 5 September, 3 October, 7 November and 5 December 2006.

Françoise BEETSCHEN-BUTTAY, Mario CESELLI, Cynthia SHARP,

## CEUX QUI NOUS ONT QUITTÉS

Nous avons appris avec tristesse le décès des anciens collègues dont les noms sont cités ci-dessous:

## OBITUARY

We have learned with regret of the deaths of our former colleagues named below:

<b>Henri CHARVEY</b>	ex-ST	10 octobre 2005
<b>Bruno COMMANDEUR</b>	ex-MT	14 novembre 2005
<b>Hawa GRAND'HOMME</b>	ex-SPL	18 novembre 2005
<b>Frank H. DOUGHTY</b>	ex-EP	26 novembre 2005
<b>Gilbert VUFFRAY</b>	ex-SB	23 janvier 2006
<b>Georges DONAT</b>	ex-SB	29 janvier 2006
<b>Ernest MARKART</b>	ex-EF	29 janvier 2006
<b>Jean-Paul GENDRAS</b>	ex-FI	1 février 2006
<b>Charles GOETSCHMANN</b>	ex-SB	5 février 2006
<b>Paul BROULAND</b>	ex-FI	9 février 2006
<b>Bernard BIRON</b>	ex-PPE	14 février 2006
<b>Pierre BERNARD</b>	ex-LHC	21 février 2006

ainsi que le décès d'autres bénéficiaires de la Caisse de Pensions:

and of the death of other beneficiaries of the Pension Fund:

<b>Lotti ROUEL</b> (veuve de Jacques, ex-SB)	3 novembre 2005
<b>Yvette PIRON</b> (veuve de Henri, ex-ST)	16 novembre 2005
<b>Marie BOURGES</b> (veuve de Marcel, ex-PS)	3 janvier 2006
<b>Jean-Bernard FAVRE</b> (veuve de Lucienne, ex-PE)	14 janvier 2006

Au nom de tous les membres du GAC, le Comité adresse aux familles de ceux qui nous ont quittés ses sincères condoléances et les assure de sa chaleureuse sympathie.

On behalf of all members of GAC, the Committee sends its sincerest sympathy to the bereaved families.

Si vous désirez envoyer un mot de sympathie à la famille en deuil, et que vous ne connaissiez pas l'adresse, vous pouvez l'envoyer via la Caisse de pensions du CERN, qui possède l'adresse, mais n'est pas autorisée à la communiquer à des tiers.

If you wish to write a word of sympathy to the bereaved family you can send it via the CERN Pension Fund, which has the address but is not authorised to give it to third parties.



### Frank H. DOUGHTY

Frank joined CERN in 1957. As a young lad he had started at the bottom of the ladder and became an experienced specialist in high precision grinding at the UKAEA (United Kingdom Atomic Energy Authority). At CERN he worked initially in the Central Workshop, then at the PS Linac. In 1962 he became the mechanical technician in charge of the first large neutrino experiment. In 1963 he joined the Technical Assistance Group in the NP Division where he was responsible for supervising the Mechanical Lab and its staff until he retired.

Frank was a competent, intelligent and likeable person. He was soft-spoken and treated everybody with respect, regardless of their hierarchical position. At the UKAEA he had been "shop steward" and had learned to obtain results through persuasion, never resorting to authority. He was mild and tactful but would defend his positions in a firm and clear way. He had an eye for sorting out difficulties before they became serious. He defended people and principles in a quiet, unassuming way. If anything had gone wrong he would work until the causes would be identified and corrected. In the case of people, he would be happy only if the person could be restored to a good level of confidence and efficiency. Many saw their problems solved, but only few realized how much effort and patience Frank had invested in their case, acting more as a friend than a colleague.

Frank had an outstanding, almost uninhibited sense of humour. He was a Londoner, very attached to his town and proud of its fierce resistance during the most difficult years of the war. From this period he derived an interest for history and was particularly well read in the world events of the last century.

Above all Frank was a man of wisdom and, in this field, definitely our senior. We learned a lot, and still have to learn, from his example.

His friends and colleagues

\*\*\*\*\*

Frank est entré au CERN en 1957. Jeune apprenti, il commença en bas de l'échelle pour devenir plus tard un spécialiste expérimenté dans la rectification de haute précision à l'UKAEA (équivalent au CEA français). Au CERN, il travailla d'abord à l'Atelier Principal, puis au Linac du PS. En 1962, il devint le technicien mécanique en charge de la première grande expérience neutrino. En 1963, il joignit le Groupe d'Assistance technique de la Division NP où il fut responsable, jusqu'à sa retraite, de la supervision du Labo mécanique et de son personnel.

Frank était un homme intelligent, compétent et sympathique. Il était poli et respectueux envers tous, indépendamment de leur position. A l'UKAEA il avait été délégué du personnel et avait appris à obtenir des résultats par la persuasion plutôt que par l'autorité. Il était modéré et plein de tact, mais savait défendre ses points de vue de manière ferme et claire. Il savait aplanir les difficultés avant qu'elles ne deviennent sérieuses. Il défendait les personnes et les principes de façon simple et directe. Si quelque chose n'allait pas, il s'en occupait jusqu'à en identifier et corriger les causes. Lorsqu'il s'agissait d'une personne, il n'était satisfait qu'une fois que celle-ci avait retrouvé un bon niveau de confiance et d'efficacité. Bien des gens ont vu leurs problèmes résolus, mais peu d'entre eux ont compris combien d'effort et de patience Frank avait investi dans leur cas, agissant plus en ami qu'en collègue.

Frank avait un sens de l'humour exceptionnel, presque sans limites. Il était Londonien, très attaché à sa ville et fier de la résistance courageuse de celle-ci pendant la guerre. C'est cette période qui a éveillé en lui l'intérêt pour l'histoire et les événements du dernier siècle dont il était bien au courant.

Avant tout, Frank était un homme d'une grande sagesse, décidément supérieure à la nôtre. Nous avons beaucoup appris et nous avons encore beaucoup à apprendre de son exemple.

Ses amis et collègues

**L'ASSURANCE MALADIE  
(CHIS = CERN Health Insurance  
Scheme)**

*(Original français)*

**Les principales informations que nous pouvons vous communiquer en ce début d'année 2006 sont les suivantes :**

Composition du CHISBoard :

Th. Lagrange remplace comme représentant de l'Administration G.Lindecker qui part à la retraite.

Comptes du CHIS à la fin de l'année 2005 :

L'exercice 2005 s'est soldé par un excédent des contributions sur les remboursements de 2.13 MCHF. Les remboursements ont augmenté globalement de 5,5% par rapport à 2004. Il faut souligner que l'augmentation des seuls frais hospitaliers est de 12,6% : ils représentent maintenant plus de 40% des remboursements. Cette forte augmentation est due au fait que, suite à la signature de notre convention avec l'Hôpital de la Tour, beaucoup de nos assurés se sont à nouveau rendu à cet établissement où le montant des remboursements a augmenté de 80% (et même, pour la part des retraités, de 93%), au détriment des autres établissements ( Hôpitaux Universitaires de Genève, Clinique Générale Beaulieu, etc.). Or l'Hôpital de la Tour pratique des tarifs particulièrement élevés.

Déclaration confidentielle de situation familiale (DCSF) :

1700 réponses au questionnaire, envoyé fin décembre 2005, ont été reçues ; elles doivent maintenant être analysées manuellement.

Conventions en vigueur au début de 2006 :

Nos conventions ont été renouvelées avec la Clinique Générale Beaulieu, la Clinique de la Colline, la Métairie, la Clinique de Genolier, la Lignière, la Clinique de l'Œil, les cliniques Jolimont et de Montana, ainsi qu'avec les HUG (Hôpital cantonal). L'Hôpital de la Tour nous a proposé des augmentations de tarifs inacceptables. Au moment où nous écrivons ces lignes, des discussions sont toujours en cours et un accord est en vue.

Perspectives pour 2007 :

L'extrapolation des remboursements et des contributions nous indique que nous ne pourrions pas éviter de revoir l'ensemble prestations-contributions pour 2007 devant l'explosion des frais hospitaliers, notamment ceux de l'hôpital de la Tour. Il est encore prématuré de donner une information plus précise. Nous tiendrons nos assurés au courant aussitôt que possible des décisions prises à ce sujet.

**THE CERN HEALTH  
INSURANCE SCHEME (CHIS)**

*(Original French)*

**The main points to report to you at the beginning of this year 2006 are the following:**

CHIS Board membership:

Th.Lagrange will replace G.Lindecker, who is retiring, as Administration representative.

CHIS accounts at the end of 2005:

The 2005 exercise yielded an excess of contributions over reimbursements of 2.13 MCHF. Reimbursements showed an overall increase of 5.5% over 2004. We must emphasise that the increase in hospitalisation reimbursements amounted to 12.6%: this item now accounts for more than 40% of our total expenditure on claims. This large increase results from the return to the Hôpital de la Tour of many of our assurees after the signature of our convention with this establishment, where total reimbursements have increased by 80% (90% for pensioners), with a corresponding reduction in other establishments (Cantonal Hospital, Beaulieu, etc.). The Hôpital de la Tour is still, comparatively, very expensive.

Declaration of family circumstances (DCSF):

1700 completed questionnaires distributed at the end of December have been received. They must now be manually analysed.

Conventions in force at the beginning of 2006:

Our conventions have been renewed with the Clinique Général Beaulieu, the Clinique de la Colline, la Métairie, la Clinique de Genolier, la Linière, la Clinique de l'Œil, the Cliniques Jolimont and de Montana, as with the HUG (hôpital cantonal). The Hôpital de la Tour has proposed unacceptable increases in its tariffs. At the moment of writing, discussions are proceeding and an agreement may be envisaged.

Perspectives for 2007:

The extrapolation of costs and contributions indicates that we shall be unable to avoid a global review of contributions and reimbursements for 2007, faced with the explosive increase in costs of hospitalization. It is too early to be more precise.

We will keep our retired CHIS members up to date with developments.

**Assurance dépendance :**

Pendant l'année 2005 des prestations au titre de l'assurance dépendance ont été versées à 33 cas de dépendance faible, 32 cas de dépendance moyenne et 24 cas de dépendance grave. Il y a eu 23 demandes d'évaluation en cours d'année. Au 31 décembre 2005 un total de 71 cas était enregistré, certaines personnes ayant quitté l'état de dépendance, d'autres étant malheureusement décédées. Les allocations journalières payées en 2005 se montent à 1139 KCHF alors que 402 KCHF ont été versés au titre des prestations paramédicales. Nous espérons qu'en 2006 le montant des allocations journalières pourra être révisé et revu à la hausse.

**Long term care:**

During 2005 long term care reimbursements have been paid in 33 cases of mild dependence, 32 cases of medium dependence and in 24 cases of severe dependence, and during the year the evaluation of 23 new cases has been requested. As at 31 December 2005, in all 71 cases were registered, some members being no longer dependent, and unhappily, others having died. Daily indemnities paid in 2005 amounted to 1139 KCHF while 402 KCHF were paid for paramedical needs. We hope that in 2006 daily indemnity allowances will be revised and increased.

Jean-Paul DISS, Pierre LAZEYRAS, Robert MUZELIER

**LA CAISSE DE PENSIONS**

*(voir page 13)*

**GROUPE DE TRAVAIL DU CCP SUR  
LA GARANTIE DES PENSIONS**

*(Original français)*

Le groupe de travail du CCP sur la garantie des pensions continue ses travaux sur les différents aspects de la garantie jugés indissociables de la création de la Fondation en cas de dissolution du CERN.

Les questions du retrait d'un ou plusieurs Etats membres durant l'existence de l'Organisation et ses conséquences pour la Caisse, ainsi que la garantie, qu'en cas de dissolution, l'Organisation règlera ses dettes envers la Caisse de Pensions, ont été traitées dans un rapport établi par trois experts de droit international. Sur la base de ce rapport, le groupe de travail doit établir des propositions pour le TREF.

Les questions relatives au maintien du niveau de prestations à verser par la Fondation et la préservation du pouvoir d'achat, ainsi que de l'assurance maladie des bénéficiaires de la Fondation sont toujours à l'étude.

Les travaux du groupe n'avancent pas vite. Les questions à traiter sont sensibles surtout dans le contexte actuel. De plus, nous constatons peu d'enthousiasme de la part des titulaires actifs de l'Organisation pour ce sujet.

**THE PENSION FUND**

*(see page 14)*

**SCC WORKING GROUP ON  
PENSION GUARANTEES**

*(Original French)*

The working group of the SCC on pension guarantees is continuing its examination of the different aspects of the guarantees judged indispensable for the creation of a Foundation in the event of the dissolution of CERN.

Questions concerning the consequences for the Pension Fund of the withdrawal from CERN of one or more member States during the lifetime of the Organisation, and also the guarantee that in the event of dissolution CERN would honour its debts to the Fund, have been treated in a report written by three experts in international law. The working group must now formulate proposals for TREF based on this report.

The maintenance of the levels of pensions paid by the Foundation and the preservation of purchasing power of beneficiaries are also under consideration, together with pensioners' health insurance rights.

The work of the Group is advancing only slowly. The subject is delicate, specially so in the present circumstances. In addition, we note but little interest in this matter on the part of active CERN staff.

René BARTHELEMY, Edith DELUERMOZ

## A PROPOS DE L'ADAPTATION DES PENSIONS

---

Selon le Tribunal Administratif de l'Organisation Internationale du Travail, le TAOIT, l'adaptation des prestations périodiques doit se faire d'une manière stable, prévisible et transparente. Or, en matière de pensions, depuis de (trop) nombreuses années, l'adaptation s'opère d'une façon aléatoire, dans l'opacité la plus totale et, en général, dans un intérêt contraire à celui des pensionnés. Aussi avons-nous des raisons de ne pas être satisfaits.

Toutefois, en décembre 2004, après avoir décidé d'une adaptation de 0% des pensions (en dépit d'une inflation de 1,7%), le Conseil du CERN a précisé (selon la lettre que nous avons tous reçue de l'Administrateur de la Caisse) que « Cette décision constitue une première mesure conservatoire face à la détérioration financière de la Caisse telle que constatée par la dernière étude actuarielle. Plusieurs études sont en cours actuellement visant à définir un ensemble de mesures rétablissant l'équilibre actuariel de la Caisse et qui concerneront toutes les parties, c'est-à-dire le personnel actif, les bénéficiaires et les Organisations. »

Ceci constitue un premier pas dans la bonne direction : si la Caisse fait de mauvaises affaires, tout le monde, personnel actif, bénéficiaires et Organisations, doit « mettre la main à la poche » pour rétablir la situation. Auparavant, seuls les pensionnés étaient mis à contribution. C'est un progrès !

En juillet 2005 un « Train de Mesures d'Assainissement » est établi par le Conseil d'Administration de la Caisse. Ce plan est approuvé par tous les membres du Conseil. Il comporte un certain nombre de mesures. En particulier :

1. augmentation de 2% de la cotisation des Organisations (CERN et ESO) ;
2. augmentation de 1% de la cotisation du personnel actif ;
3. maintien à 0% de l'adaptation des pensions au 1<sup>er</sup> janvier 2005 ;
4. adaptation des pensions de 82,5% de l'inflation, ces 82,5% devant être révisés lors de chaque étude actuarielle de la Caisse (une fois tous les trois ans). Précisons que ces 82,5% n'ont pas été fixés au hasard, mais à la suite de sérieux calculs et considérations ;
5. au cas où le taux de couverture de la Caisse est suffisamment élevé, « un mécanisme permettant de rétablir le pouvoir d'achat des pensionnés pourrait être envisagé » ;
6. plafonnement à 8% de la perte cumulée de pouvoir d'achat de chaque pensionné (1,7% du 1<sup>er</sup> janvier 2005 inclus).

Le train de mesures est approuvé par la Direction du CERN. Toutefois, pour des raisons budgétaires, le Directeur général ne voit pas la possibilité de l'appliquer tel quel avant 2012 et propose que l'augmentation de la cotisation du CERN passe de 2% à 0,42% et celle des actifs de 1% à 0,21%. Ainsi l'effort demandé à deux des trois partenaires sociaux est réduit de 79%. Rien n'est prévu pour le troisième, les pensionnés, qui se voient accorder une adaptation de 82,5% de l'inflation (1,2%), soit 0,99%, ce qui correspond à l'application à 100% des recommandations du train de mesures, sans la moindre réduction de l'effort qui leur est demandé. Le Conseil du CERN suit ces recommandations.

Ainsi, pour remettre la Caisse en équilibre un ensemble de mesures est proposé, demandant des efforts à chacun des partenaires sociaux. Chacun d'eux reconnaît qu'il faut faire un effort et est prêt à accepter ce qui est proposé. L'effort de deux des partenaires sociaux, personnel actif et Organisation, est réduit de 79%, et celui du troisième partenaire, socialement et économiquement le plus faible des trois, les pensionnés, reste inchangé. A l'évidence le principe d'équité n'est pas respecté.

Or ce principe d'équité est un principe général du droit, qui s'impose à tous. Aussi avons-nous décidé de nous pourvoir en justice pour demander, au nom de l'équité, que l'effort que nous avons consenti soit réduit dans la même proportion que celui du CERN et du personnel actif, soit une réduction de 79%. Le

calcul montre qu'une telle réduction conduit à une adaptation de 1,34% (au lieu de 0%) au 1<sup>er</sup> janvier 2005, et une adaptation de 2,51% au 1<sup>er</sup> janvier 2006 (au lieu de 0,99%).

Comme vous vous en souvenez nous avons déjà introduit un recours pour obtenir une adaptation égale à l'inflation (1,7%) au 1<sup>er</sup> janvier 2005. Aujourd'hui notre demande est différente (voir paragraphe précédent). Aussi ne pouvons-nous pas maintenir simultanément dans un même domaine deux recours ayant des objets différents. C'est pourquoi nous nous sommes désistés du premier recours. La procédure du second est déjà démarrée.

Vous vous souvenez aussi que le premier recours avait été soutenu par plus de 1.150 pensionnés. Qu'ils se rassurent, nous n'allons pas leur demander de recommencer un nouvel appel interne. L'impact de ce qu'ils ont fait est encore là, et bien là ! Par contre, peut-être, que quand l'affaire sera devant le TAOIT, nous vous proposerons de vous porter « partie intervenante » dans l'instance en cours, c'est-à-dire de demander au Tribunal que le jugement qui sera rendu vous soit applicable. Mais nous avons le temps et, pour le moment, nous n'en voyons pas la nécessité.

En dehors des considérations strictement financières, un point important est à retenir dans les recommandations du « Train de Mesures d'Assainissement » : on peut espérer que l'adaptation des pensions fera l'objet de mesures conduisant à des résultats « stables, prévisibles et transparents ». Actuellement le Conseil d'Administration de la Caisse peut pratiquement recommander ce qu'il veut, le Directeur général aussi et le Conseil du CERN peut décider ce qu'il veut, et il n'existe pratiquement pas de disposition juridique permettant de contester ses décisions. Or les intérêts des membres du Conseil d'Administration, organisme à la base du processus d'adaptation des pensions, ne coïncident pas forcément avec ceux des pensionnés. Et ces derniers n'ont qu'un siège d'observateur sans droit de vote ! Peut-être, nous disons bien peut-être, cela va-t-il changer.

Bien entendu nous vous tiendrons au courant du suivi.

J.-F. Barthélemy – F. Wittgenstein

\*\*\*\*\*

## CONCERNING PENSION INDEXATION

According to the Administrative Tribunal of the International Labour Organisation, the 'ATILO', adjustments of various periodic payments should occur in a stable, predictable and transparent manner. Now as concerns pensions, for (too) many years the adjustments have been made in an ad hoc, quite opaque fashion, and generally run against the interests of the pensioners. Our dissatisfaction is therefore reasonable.

However in December 2004, after deciding a 0% indexation of pensions (despite an inflation rate of 1.7%), the CERN Council stated (in a letter we all received from the Pension Fund Administrator) that 'This decision represents an initial conservatory measure in reaction to the financial position of the Fund revealed by the latest actuarial review. Several studies are currently in progress aimed at defining a package of measures to redress the actuarial balance of the Fund and which will concern all parties, i.e. the active staff, the beneficiaries and the Organizations'.

This is a first step in the right direction : if the Fund runs into financial problems, everyone concerned, active staff, pensioners, and the Organisation, will « put their hand in their pocket » to redress the situation. This is progress.

In July 2005 a 'Package of Equilibration Measures' was established by the Governing Board of the Fund, and approved by all members of Council. Among the measures we find, notably:

1. a 2% increase in the contribution of the Organisations (CERN and ESO);
2. a 1% increase in the contribution of the active staff;
3. confirmation of the 0% pension indexation of 1 January 2005;

4. pension indexing at 82.5% of inflation; this figure of 82.5% to be reviewed at each actuarial examination of the Fund (once each 3 years). Note that this figure of 82.5% was not fixed arbitrarily, but is the result of due analysis and consideration;

5. should the cover of the Fund be adequate, a means of preserving the purchasing power of pensioners could be envisaged;

6. a ceiling of 8% on the accumulated loss of the purchasing power of each each pensioner (1.7% on 1 January 2005) to be included.

This package of measures was approved by the CERN Management. However, for budgetary reasons, the Director General, unable to see how the measures can be applied in their entirety before 2012, proposed that the increase in the CERN contribution be reduced from 2% to 0.42%, and that of the active staff from 1% to 0.21%. This reduces by 79% the increase in contribution of two of the three parties concerned. No change is proposed for the third party, the pensioners, who will receive 82.5% of the inflation rate of 1.2%, that is 0.99%. CERN Council accepted these recommendations.

Thus in order to restore the Fund to equilibrium, a set of measures was proposed, asking each of the three social partners to participate. Each partner recognised the necessity of the measures and agreed to accept the proposed increases in contributions (in the case of the Organisation and the active staff) and reductions in payments (in the case of the pensioners). The increased contributions by the Organisation and active staff have been reduced by 79%, but the reduction in payments to pensioners stays unchanged. Clearly the principle of equity has not been respected.

Now the principle of equity is a general legal principle, applicable to all parties. We have therefore decided on legal action asking, in the name of equity, that our sacrifice be reduced in the same proportion as those of CERN and of the active staf, i.e. a reduction of 79%. The calculation shows that such a reduction would lead to an adjustment of 1.34% (instead of 0%) at 1 January 2005, and an adjustment of 2.51% at 1 January 2006 (instead of 0.99%).

As you will remember, last year we appealed against the 0% indexation of pensions, claiming an indexation equal to the inflation rate of 1.7% of January 2005. Our present request is different (see the previous paragraph). As we cannot maintain two concurrent appeals having different objectives in the same area we have dropped the first. The procedure for the second appeal is already under way.

You will also recall that the first appeal was supported by more than 1150 pensioners. They may be assured that we shall not launch another internal call for support as the impact of the first call is clearly evident. However, maybe when the affair is under consideration by the ATILO, we shall ask you to name yourselves as intervener, that is to request that the judgement of the tribunal be applied to our case. But we have some time, and do not judge this necessary for the moment.

Apart from strictly financial matters, an important point of the "Package of Equilibration measures" is to be kept in mind: one can hope that new measures concerning adjustment of pensions will lead to stable, predictable and transparent results. At the moment the Governing Board of the Fund can recommend practically whatever it likes, the Director General and the CERN Council may likewise decide whatever they like, and there is effectively no legal way to contest these decisions. Now the interests of the Governing Board, the organism at the root of pension indexing, do not necessarily coincide with the interests of the pensioners, who have only one representative at the meetings as observer, without the right to vote! Maybe, and we say firmly maybe, this will change.

We shall of course keep you up-to-date with any developments.

J.-F. Barthélemy – F. Wittgenstein